

Quotient Familial Municipal

Le Quotient Familial municipal, s'applique à TOUTES les activités périscolaires et extrascolaires. (Hors La Ruche)

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources et de la situation familiale.

Le tarif payé par chaque famille est proportionnel à sa *capacité contributive* et s'ajuste à l'évolution de ses ressources.

Le Quotient Familial municipal détermine donc pour chaque activité, un tarif *personnalisé*.

Le calcul du **Quotient Familial municipal** prend en compte le revenu fiscal de référence des deux parents et les Allocations familiales divisées par le nombre de personnes vivant au foyer (parents + enfant de moins de 20 ans). Une part supplémentaire est accordée dans le cas des familles monoparentales (familles composées d'un seul adulte qui vit sans conjoint avec un ou plusieurs enfants dans un même logement).

Le calcul du **Quotient Familial municipal** de chaque famille s'effectue au 1^{er} janvier de chaque année et est donc valable pour l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre).

Pour le calcul du Quotient familial municipal de l'année civile 2025, les familles levalloisiennes doivent se rendre, avant le 31 décembre 2025, sur le portail famille (www.ville-levallois.fr) munis de leur identifiant et mot de passe.

Les documents suivants **au format PDF** seront demandés :

L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (4 pages.)

La dernière attestation de paiement des Allocations familiales.

Les familles qui ne disposent pas d'ordinateur peuvent se rendre à la Direction de la Vie scolaire - 57 rue Gabriel-Péri munies des documents ci-dessus.

Attention ! Si le calcul du quotient n'est pas effectué, les tarifs maximums seront appliqués.

Tarifs des séjours en Classes de découvertes

Les barèmes, selon le Quotient familial Municipal, sont linéaires et progressifs, ce qui permet une corrélation réelle avec les revenus des familles et évite des effets de seuil, inéquitables. La participation des familles représente **environ 22 %** des frais réels engagés par la Ville.

Année scolaire 2025-2026

Durée	5 jours	7 jours	9 jours
Tarif minimum	42.05 €	58.87 €	75.69 €
Tarif maximum	162.85 €	227.99€	293.13 €
Tarif hors commune	252.65€	353.71€	454.77€

Les familles non Levalloisiennes se verront appliquer le tarif hors commune.